Panneau EPI Port de l'équipement anti-acide obligatoire - ISO 7010

Référence : A2180124



DESCRIPTION :

- Panneau d'obligation "Équipement anti-acide obligatoire"

- Indique le port d'EPI contre les projections chimiques
- Idéal pour environnements industriels et chimiques
- Disponible en vinyle adhésif ou PVC rigide
- Utilisation intérieure ou extérieure selon le matériau
- Plusieurs dimensions pour une visibilité optimale

INFORMATION PRODUIT

Panneau de sécurité "Port de l'équipement anti-acide obligatoire"

Sécurisez efficacement vos zones à risques avec ce panneau d'obligation **"Port de l'équipement anti-acide obligatoire"**. Il permet de signaler clairement les environnements exposés aux projections de substances corrosives et d'imposer le port d'équipements de protection adaptés.

Indispensable dans les milieux industriels, chimiques ou de maintenance, ce panneau contribue à **prévenir les brûlures chimiques** et à protéger durablement vos collaborateurs.

Une signalisation essentielle en environnement corrosif

Ce panneau permet de :

- Identifier immédiatement les zones à risque acide
- Imposer le port d'EPI adaptés (gants, lunettes, vêtements)
- Réduire les risques de projections et de blessures graves
- Sensibiliser efficacement les opérateurs et intervenants

Grâce à son visuel clair et normé, il garantit une **compréhension rapide et universelle**.

- **Vinyle souple (auto-adhésif)** : idéal pour une pose rapide en intérieur
- **PVC laminé** : robuste et durable, adapté à une utilisation intérieure et extérieure

Ces matériaux offrent une excellente résistance aux conditions exigeantes (humidité, produits chimiques, UV).

Formats adaptés pour une visibilité optimale

Plusieurs dimensions sont disponibles pour s’adapter à votre environnement :

- Ø100 mm
- Ø200 mm
- Ø315 mm
- Ø400 mm

Le choix du format dépend de la distance de lecture et de la configuration de vos installations.

Caractéristiques techniques

- Type de produit : Panneau d’obligation EPI
- Format : Rond,
- Coloris : Bleu avec pictogramme blanc
- Matériaux : Vinyle souple (auto-adhésif), PVC laminé
- Fixation : Vinyle (adhésif), PVC (vissage ou double-face)
- Dimensions : ø100 mm, ø200 mm, ø315 mm, ø400 mm
- Utilisation : Vinyle (intérieur), PVC (intérieur / extérieur)

Pourquoi choisir ce panneau ?

- Protège efficacement contre les risques chimiques
- Assure une signalisation claire
- Installation simple et rapide
- Matériaux résistants pour une durabilité maximale

Information importante : cet équipement participe à la prévention des risques et doit être choisi en cohérence avec les spécificités de votre site et de votre activité.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A2180124 Modèle - Vinyle Souple Autocollant, Diamètre - 100 mm

Réf. A2180224 Modèle - Vinyle Souple Autocollant, Diamètre - 200 mm

Réf. A2180324 Modèle - Vinyle Souple Autocollant, Diamètre - 315 mm

Réf. A2180424 Modèle - PVC 2 mm, Diamètre - 200 mm

Réf. A2180524 Modèle - PVC 2 mm, Diamètre - 315 mm

Réf. A2180624 Modèle - PVC 2 mm, Diamètre - 400 mm